



Communiqué de presse
Béthune, le 7 septembre 2016



Laurent Adnet, nommé chef de projet Mécénat

Laurent ADNET a rejoint depuis le 16 août 2016 le cabinet de la Direction Générale de Voies navigables de France (VNF) en tant que chef de projet Mécénat.

Après une première expérience professionnelle à New York dans le cadre de ses études à la Toulouse Business School, Laurent Adnet débute véritablement sa carrière à Paris dans une agence de communication institutionnelle puis s'oriente vers le secteur culturel en 2000 sur ses terres natales toulousaines en intégrant l'équipe du Festival International Piano aux Jacobins. Il réussit notamment à lancer la première édition du Festival en Chine, à Shanghai et à Pékin.

Passionné de voyages et en particulier par la culture espagnole, il part vivre à Barcelone en 2006 où il prend en charge la vente des droits d'auteurs au sein d'une maison d'édition catalane. Parce que ses racines en terre occitane lui manquent, il décide de revenir à Toulouse fin 2007 où son école de commerce lui confie l'animation de sa Fondation et participe ainsi au lancement de la première campagne de collecte de fonds de l'établissement.

Véritable *fundraiser* dans l'âme mais toujours attiré par le secteur musical, il crée ensuite le département mécénat de la série de musique classique Grands Interprètes en 2010 à Toulouse et devient en 2012 Directeur Délégué du Chœur de chambre les Eléments. Il est nommé en août 2016 Chef de la Mission Mécénat des Voies navigables de France et mène la campagne de levée de fonds liée à la sauvegarde du Canal du Midi. Laurent Adnet est co-fondateur de l'antenne régionale de l'Association Française des *Fundraisers* depuis 2010.

Inscrit sur la liste du **patrimoine mondial de l'Unesco en 1996**, le canal du Midi est l'un des plus anciens canaux d'Europe encore en fonctionnement. Long de 240 km, il est considéré comme **le plus grand ouvrage en génie civil du XVIIe siècle**. Haut-lieu du tourisme fluvial, le canal représente l'une des composantes majeures de l'offre touristique française au niveau international. Chaque année, des millions de visiteurs le fréquentent. **350 entreprises et 2 000 emplois directs** dépendent des activités liées au site.

Cette richesse, à la fois patrimoniale, écologique et économique est aujourd'hui **fragilisée par la propagation exponentielle du chancre coloré**, qui s'attaque exclusivement aux platanes. Depuis l'apparition du premier foyer en 2006, et malgré les efforts de prévention, on estime désormais que **les 42 000 platanes seront touchés d'ici 15 à 20 ans**.

L'urgence de la situation impose **une prise de conscience collective** et la mobilisation de tous les acteurs du territoire. C'est dans cette optique qu'un club d'entreprises mécènes du canal du Midi a été créé en 2013 dont l'objectif est de **fédérer les acteurs économiques concernés par le développement du territoire et par les enjeux environnementaux, patrimoniaux et culturels**. Réunis autour d'une même cause, les

membres du club contribuent directement au **financement du programme de replantation et participent au rayonnement de la campagne de mécénat**, en sensibilisant un large public par la promotion de leur soutien.

En parallèle, une vaste campagne de communication auprès du grand public a été lancée, avec notamment la création d'un site internet dédié au projet de replantation des arbres à partir duquel toute personne est invitée à soutenir la cause en faisant un don (www.replantonsleplatanedumidi.com).

À PROPOS DE VOIES NAVIGABLES DE FRANCE – www.vnf.fr

Les 4700 personnels de Voies navigables de France agissent au quotidien pour garantir le service public de la voie d'eau. Etablissement public administratif du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, VNF intervient principalement sur :

Les infrastructures/ouvrages : il exploite, entretient, modernise et développe le plus grand réseau européen (6700 kms de canaux, fleuves et rivières canalisées, plus de 3000 ouvrages d'art, 40 000 hectares de domaine public fluvial).

Le transport de marchandises: il développe le transport fluvial de fret en promouvant et favorisant le report modal et les logistiques multimodales.

Le tourisme/patrimoine fluvial : il préserve et valorise les équipements et lieux de vie de la voie d'eau pour accompagner le tourisme fluvial comme levier de développement économique local.

Le développement durable / eau : il optimise la gestion de l'eau dans une démarche éco-responsable et de préservation de la biodiversité.

Facilitateur d'échanges entre les acteurs économiques et institutionnels du fluvial (chargeurs, transporteurs, collectivités, opérateurs de tourisme...) au profit du développement du secteur, VNF propose et développe une offre de service adaptée aux besoins des usagers de la voie d'eau.

Contacts presse

Voies navigables de France
Direction de la Communication
Audrey Sailly
T. 03 21 63 29 66
audrey.sailly@vnf.fr

Agence Confluence
Blandine Guyon
T. 01 40 07 98 27
blandine.guyon@comfluence.fr